

# CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

FR0010135103

Reporting mensuel - 30/04/2026

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

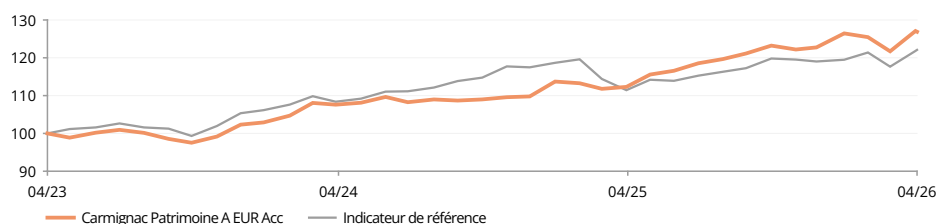
Carmignac Patrimoine est un fonds UCITS diversifié international offrant une exposition aux actions (jusqu'à 50 %), aux marchés obligataires et aux devises. Son approche dynamique et flexible vise à optimiser l'allocation d'actifs dans différents environnements de marché, afin de saisir des opportunités d'investissement attractives tout en assurant la résilience du portefeuille en périodes de stress de marché. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de trois ans. Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales et s'engage à investir au moins 10 % de ses actifs nets dans des actions d'entreprises considérées comme alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Le Fonds présente un risque de perte en capital.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
<b>A EUR Acc</b>	<b>3,21</b>	<b>3,47</b>	<b>12,75</b>	<b>26,88</b>	<b>10,27</b>	<b>31,93</b>	<b>8,24</b>	<b>1,97</b>	<b>2,81</b>
Indicateur de référence	2,75	2,98	9,04	22,09	22,18	73,30	6,86	4,09	5,65
Moyenne de la catégorie	2,12	4,01	11,20	23,35	15,46	40,16	7,25	2,92	3,43
Classement (quartile)	1	3	2	2	4	3	2	4	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>A EUR Acc</b>	<b>12,12</b>	<b>7,06</b>	<b>2,20</b>	<b>-9,38</b>	<b>-0,88</b>	<b>12,40</b>	<b>10,55</b>	<b>-11,29</b>	<b>0,09</b>	<b>3,88</b>
Indicateur de référence	1,09	11,44	7,73	-10,26	13,34	5,18	18,18	-0,07	1,47	8,05

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	6,2	6,4	7,0
Volatilité du benchmark	6,1	6,4	7,2
Ratio de Sharpe	0,8	0,0	0,3
Bêta	0,8	0,7	0,7
Alpha	0,0	-0,0	-0,0

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VaR du Fonds	4,5%
VaR de l'indicateur	5,4%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	2,9%
Portefeuille taux	0,6%
Dérivés devises	0,3%
Liquidités et Autres	-0,1%
<b>Total</b>	<b>3,7%</b>

Performances brutes mensuelles



K. Barrett, G. Rigeade, E. Ben Zimra, J. Hirsch

## CHIFFRES CLÉS

<b>Taux d'investissement actions</b>	42,1%
<b>Taux d'exposition nette actions</b>	39,3%
<b>Sensibilité taux</b>	0,5
<b>Yield to Maturity<sup>(1)</sup></b>	4,6%
<b>Notation moyenne</b>	BBB+
<b>Nombre d'émetteurs actions</b>	56
<b>Coupon moyen</b>	3,7%
<b>Nombre d'émetteurs obligations</b>	121
<b>Active Share</b>	82,1%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : France  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : FCP  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 07/11/1989  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 6643M€ / 7793M\$<sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 07/11/1989  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 5730M€  
**VL (part)** : 814,55€  
**Catégorie Morningstar™** : EUR Moderate Allocation - Global

## GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024  
 Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023  
 Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023  
 Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(3)</sup>

40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 10%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

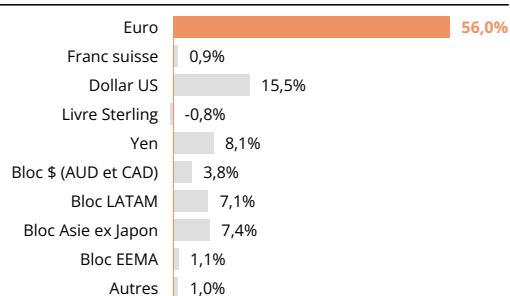
## ALLOCATION D'ACTIFS

<b>Actions</b>	<b>42,1%</b>
<b>Pays développés</b>	<b>30,9%</b>
Amérique du Nord	23,1%
Asie Pacifique	0,5%
Europe	7,3%
<b>Pays émergents</b>	<b>11,2%</b>
Afrique	0,6%
Amérique Latine	3,0%
Asie	7,2%
Moyen-Orient	0,4%
<b>Obligations</b>	<b>45,3%</b>
Emprunts d'Etat pays développés	14,5%
Emprunts d'Etat pays émergents	5,5%
Emprunts privés pays développés	15,8%
Emprunts privés pays émergents	5,2%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	4,4%
<b>Credit Default Swap</b>	<b>-18,7%</b>
<b>Monétaire</b>	<b>5,0%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>7,7%</b>

## TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

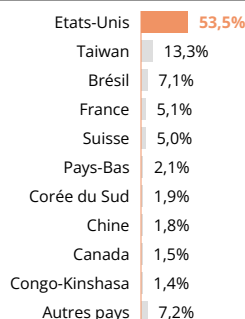
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	5,5%
ITALY 1.60% 22/11/2028	Italie	Investment grade	3,5%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3,2%
ITALY 1.60% 28/06/2030	Italie	Investment grade	2,9%
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Etats-Unis	Investment grade	2,3%
MERCADOLIBRE INC	Brésil	Consommation Discrétionnaire	2,3%
UBS GROUP AG	Suisse	Finance	2,1%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	2,0%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2,0%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	1,8%
<b>Total</b>			<b>27,5%</b>

## EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



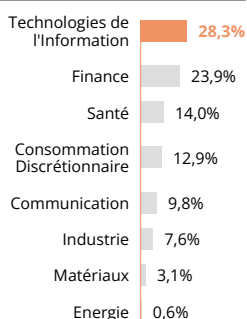
## POCHE ACTIONS

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

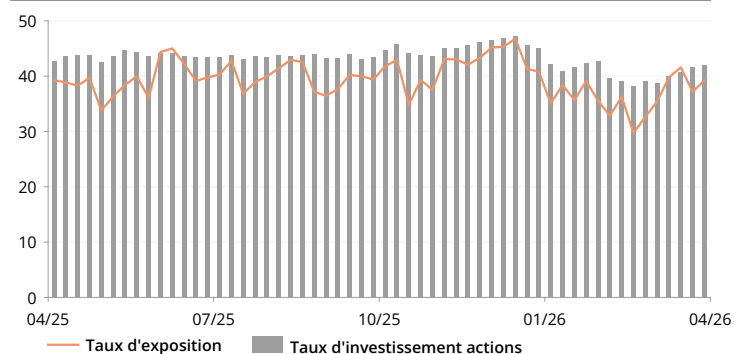


Poids rebasés

## RÉPARTITION SECTORIELLE

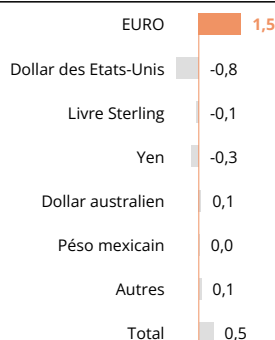


Poids rebasés

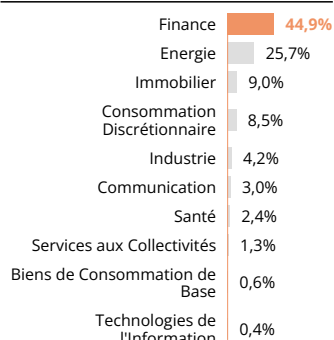
EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF)<sup>(1)</sup>

## POCHE TAUX

## SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX

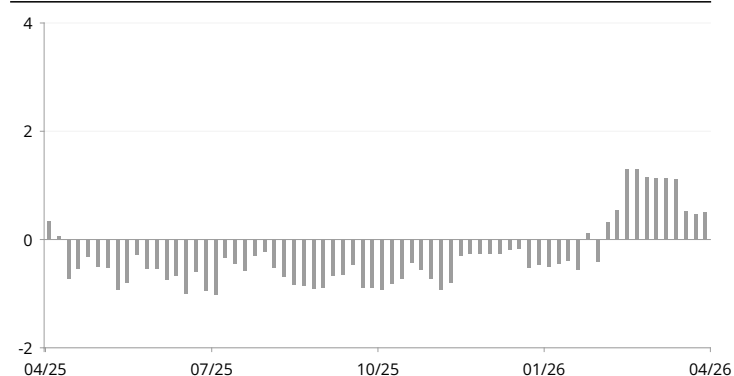


## RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

## EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be)

## ANALYSE DE GESTION



### ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les actions mondiales ont fortement rebondi en avril 2026. Le cessez-le-feu au Moyen-Orient a constitué le principal catalyseur de ce regain d'appétit pour le risque, malgré des avancées concrètes limitées au cours du mois. La fermeture prolongée du détroit d'Ormuz a continué d'exercer une pression haussière sur les prix de l'énergie.
- Le regain d'appétit pour le risque sur les marchés actions s'est concentré sur les segments les plus exposés à la technologie, à l'image du Nasdaq et de certaines régions d'Asie. Ces marchés ont été soutenus par la dynamique liée à l'intelligence artificielle, ainsi que par de solides publications de résultats dans le secteur.
- Les taux souverains développés ont, en revanche, subi des pressions, reflétant les inquiétudes inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et à l'adoption d'une posture plus prudente par les banques centrales.
- Sur le plan macroéconomique, les premiers effets de la guerre ont commencé à se refléter dans les données. Aux États-Unis et en Europe, l'inflation a surpris à la hausse, principalement sous l'effet de l'énergie. L'activité économique américaine est toutefois restée globalement résiliente.
- Les principales banques centrales ont maintenu le statu quo. Le FOMC a néanmoins adopté un ton plus restrictif lors d'une réunion qui a semblé très divisée.
- La plupart des entreprises ont publié leurs résultats du premier trimestre 2026 en avril. Aux États-Unis, la saison des résultats s'est révélée très solide dans l'ensemble des secteurs. En Europe, les surprises positives ont été plus modestes : si les marges sont restées résilientes, les entreprises se sont montrées plus prudentes dans leurs perspectives, dans un contexte d'incertitude persistante liée à la guerre.



### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le fonds a enregistré une performance positive sur la période, surperformant son indicateur de référence.
- La performance absolue du fonds a été soutenue par les actions, tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents, la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle demeurant le principal fil conducteur entre ces deux moteurs d'investissement.
- L'essentiel de la surperformance provient toutefois de notre positionnement sur les taux, les stratégies liées à l'inflation figurant parmi les principaux contributeurs. L'exposition à la dette et aux devises des marchés émergents a également contribué positivement.
- Les couvertures actions ainsi que l'exposition aux matières premières ont légèrement pesé sur la performance.



### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La guerre en Iran engendre trois chocs majeurs : un choc inflationniste, dont les effets de second tour nous semblent sous-estimés ; un choc de croissance, actuellement perçu comme modéré par les marchés mais susceptible de se révéler plus marqué en Europe qu'aux États-Unis ; et un choc budgétaire, qui devrait affecter de manière disproportionnée les pays les plus endettés.
- Dans cet environnement, nos classes d'actifs privilégiées restent les actions et les devises des marchés émergents, en particulier en Amérique latine.
- La solidité de la saison des résultats et l'optimisme persistant autour de l'intelligence artificielle demeurent de puissants soutiens pour les marchés actions, incitant les investisseurs à relativiser le choc énergétique et la remontée des taux d'intérêt. À ce stade, la hausse des prix de l'énergie ne semble pas suffisamment sévère pour remettre en cause le cycle d'investissement dans l'IA, qui continue de dépasser les attentes. Cet environnement justifie le maintien d'une exposition élevée aux actions, actuellement de 40 %, tout en conservant un portefeuille sous-jacent diversifié.
- Au cours du mois, sur les actions, notre stratégie a consisté à prendre régulièrement des bénéfices sur notre exposition aux semi-conducteurs, en particulier sur les valeurs à bêta élevé, tout en renforçant nos positions plus diversifiantes. Celles-ci incluent, d'une part, une poche défensive composée de distributeurs pharmaceutiques américains et de valeurs telles que Berkshire Hathaway, et d'autre part, une allocation croissante aux banques des marchés émergents.
- Sur les taux, nous maintenons une sensibilité très légèrement positive. Nous sommes positionnés à l'achat sur les maturités courtes, les marchés ayant tendance, selon nous, à sous-estimer l'impact du choc inflationniste sur la croissance. Nous restons en revanche prudents sur les obligations de duration longue, compte tenu de l'intensification des pressions budgétaires, du niveau élevé des déficits et d'une demande encore limitée pour la dette souveraine.
- Notre exposition aux mines d'or s'établit autour de 1 %.
- Sur les devises, notre conviction est que la guerre érode la crédibilité des États-Unis, renforçant notre vision structurellement baissière sur le dollar. Nous maintenons donc une faible allocation au billet vert, avec des options en place afin de réduire davantage cette exposition en cas de poursuite de l'affaiblissement du dollar.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	154
Nombre d'émetteurs notés	153
Taux de couverture	99,4%

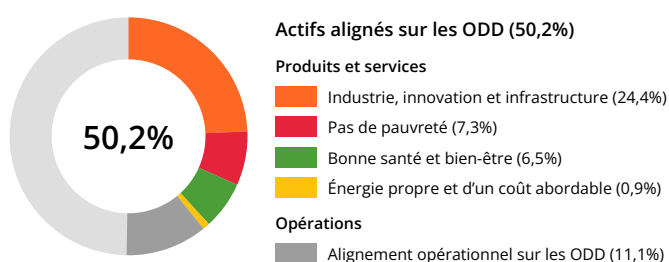
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Patrimoine A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



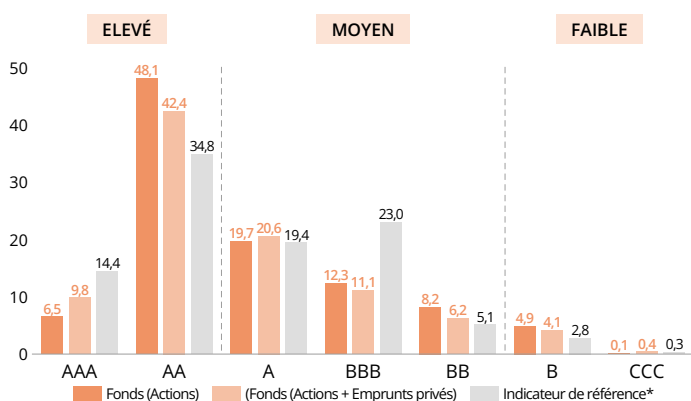
### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 87,7

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
SP GLOBAL INC.	1,3%	AAA
ING GROEP NV	0,3%	AAA
KBC GROUP NV	0,2%	AAA
BANK OF IRELAND GROUP PLC	0,1%	AAA
KOSMOS ENERGY LTD.	0,0%	AAA

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO. LTD.	4,8%	AA
UBS GROUP AG	2,3%	AA
MERCADOLIBRE INC.	2,3%	A
CENCORA INC.	2,0%	AA
MCKESSON CORP.	1,7%	AA

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be)

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale <sup>(1)</sup>
A EUR Acc	07/11/1989	CARMPAT FP	FR0010135103	Capitalisation	—
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAC FP	FR0011269596	Capitalisation	CHF 50000000
A USD Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAU FP	FR0011269067	Capitalisation	USD 50000000

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

## FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires <sup>(2)</sup>
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1,8%	0,32%	20%
A CHF Acc Hdg	Max. 4%	—	1,8%	0,32%	20%
A USD Acc Hdg	Max. 4%	—	1,8%	0,32%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

**Coûts d'entrée :** Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2026. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.